

CONTRAT FINANCIER

On se réfère au contrat de fourniture conclu entre le Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande de la République du Congo, pour le compte du Complexe Halieutique de Boundji (ci-après l'"Acheteur") et Tecnogroup International SHPK, Rruga Urani Pano, nr 16, Tirane, Albanie, L22205029T, (ci-après "Tecnogroup") en date du [8 Mai 2015], relatif à la fourniture des machines, matériels, équipements et accessoires ainsi pour les travaux de montage et de mise en service d'un complexe de production aquacole à Boundji dans la Basse Alima et d'une unité de production de farine de poissons dans le Kouilou en République du Congo pour un montant total de **€33.477.190,00** (Euro trente-trois millions quatre cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-dix/00) (ci-après le "Contrat").

Le présent contrat financier a pour objet d'établir en détail les termes de cet achat par l'Acheteur auprès de Tecnogroup.

- Valeur du Contrat : **€33.477.190,00** (Euro trente-trois millions quatre cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-dix/00) (plus les intérêts)
- Total billets à ordre : 32 (trente-deux)

Il résulte de cette facilité à l'exportation que le montant total du Contrat sera payé comme suit :

- 1) **Euro 1.270.998,40**, à la présentation à la **Banque Domiciliaire**, d'une copie de l'Etude de Faisabilité et de le Plan Préliminaire pour complexe de production de Tilapia et pour la production de farine de poisson, de la facture commerciale et de l'acceptation expresse par l'Acheteur de ces documents, par remise de 1 (un) Billet à Ordre, signé par l'Acheteur et garanti par aval de le Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, déposé après [•] (Banque Domiciliaire) et avec échéance à les dates suivantes:

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|---|----------------|---------------|--------------------------------|
| 1 | 24 mois (À partir de la date de la relative facture) | € 1.270.998,40 | € 101.679,872 | € 1.372.678,272 |

- 2) **Euro 5.424.439,60** à la présentation à la **Banque Domiciliaire**, d'une copie de les Plans, know-how et Plan Exécutif pour complexe de production de Tilapia et pour la production de farine de poisson, de la facture commerciale et de l'acceptation expresse par l'Acheteur de ces documents, par remise de 1 (un) Billet à Ordre, signé par l'Acheteur et garanti par aval de le Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, déposé après la Banque Domiciliaire et avec échéance à les dates suivantes :

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|---|---------------|---------------|--------------------------------|
| 1 | 24 mois (À partir de la date de la relative facture) | €5.424.439,60 | € 433.955,168 | € 5.858.394,768 |

- 3) Euro 14.139.857,20 à la présentation à la Banque Domiciliaire des documents de la première livraison suivants :10 copies de la facture commerciale; jeux de connaissance maritime; police d'assurance; liste de colisage; déclaration d'acceptation de marchandises en Italie, délivrées par l'Acheteur par son représentant ou par une agence indépendante de surveillance et de certification, relatif à l'objet de la première livraison (i.e. machines, matériels, transport et assurance sur transport pour complexe de production de Tilapia et pour la production de farine de poisson).

Ce montant sera payé par remise de 10 (dix) Billets à Ordre signé par l'Acheteur et garanti par aval de Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, déposé après la Banque Domiciliaire et avec échéance à les dates suivantes :

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|--|-----------------------|----------------------|--------------------------------|
| 1 | 30 mois | € 1.413.985,72 | € 3.004.719,65 | € 4.418.705,37 |
| 2 | 36 mois | € 1.413.985,72 | € 540.849,54 | € 1.954.835,26 |
| 3 | 42 mois | € 1.413.985,72 | € 480.755,14 | € 1.894.740,86 |
| 4 | 48 mois | € 1.413.985,72 | € 420.660,75 | € 1.834.646,47 |
| 5 | 54 mois | € 1.413.985,72 | € 360.566,36 | € 1.774.552,08 |
| 6 | 60 mois | € 1.413.985,72 | € 300.471,97 | € 1.714.457,69 |
| 7 | 66 mois | € 1.413.985,72 | € 240.377,57 | € 1.654.363,29 |
| 8 | 72 mois | € 1.413.985,72 | € 180.283,18 | € 1.594.268,90 |
| 9 | 78 mois | € 1.413.985,72 | € 120.188,79 | € 1.534.174,51 |
| 10 | 84 mois | € 1.413.985,72 | € 60.094,39 | € 1.474.080,11 |
| | (À partir de la date de la relative facture) | | | |
| | TOTAL | €14.139.857,20 | €5.708.967,34 | €19.848.824,54 |

- 4) Euro 11.915.610,00 à la présentation à la Banque Domiciliaire des documents de la deuxième livraison suivants : 10 copies de la facture commerciale, jeux de connaissance maritime; police d'assurance ; liste de colisage, déclaration d'acceptation de marchandises en Italie, établie par l'Acheteur par son représentant ou par une agence indépendante de surveillance et de certification, relatif à l'objet de la deuxième livraison (i.e.équipements, accessoires, transport et assurance sur transport pour complexe de production de Tilapia et pour la production de farine de poisson).

Ce montant sera payé par remise de 10 (dix) Billets à Ordre signé par l'Acheteur et garanti par aval du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, déposé après la Banque Domiciliaire et avec échéance à les dates suivantes :

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|--|-----------------------|----------------------|--------------------------------|
| <u>1</u> | <u>30 mois</u> | € 1.191.561,00 | €2.532.067,15 | €3.723.628,15 |
| <u>2</u> | <u>36 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 455.772,08 | € 1.647.333,08 |
| <u>3</u> | <u>42 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 405.130,74 | € 1.596.691,74 |
| <u>4</u> | <u>48 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 354.489,40 | € 1.546.050,40 |
| <u>5</u> | <u>54 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 303.848,06 | € 1.495.409,06 |
| <u>6</u> | <u>60 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 253.206,71 | € 1.444.767,71 |
| <u>7</u> | <u>66 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 202.565,37 | € 1.394.126,37 |
| <u>8</u> | <u>72 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 151.924,03 | € 1.343.485,03 |
| <u>9</u> | <u>78 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 101.282,69 | € 1.292.843,69 |
| <u>10</u> | <u>84 mois</u> | € 1.191.561,00 | € 50.641,34 | € 1.242.202,34 |
| | (À partir de la date de la relative facture) | | | |
| | TOTAL | €11.915.610,00 | €4.810.927,57 | €16.726.537,57 |

- 5) **Euro 726.284,80** à la présentation à la **Banque Domiciliaire** des documents suivants : 10 copies de la facture commerciale ; procès-verbal de réception provisoire de l'installation signé par les deux parties à la fin des travaux de montage et de mise en service d'une unité de production de farine de poissonset du complexe de production halieutique de Boundji, par remise de 10 (dix) Billets à Ordre, signé par l'Acheteur et garanti par aval de le Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, déposé après la Banque Domiciliaire et avec échéance à les dates suivantes:

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|--|-------------|-------------|--------------------------------|
| <u>1</u> | <u>30 mois</u> | € 72.628,48 | €154.335,50 | €226.963,98 |
| <u>2</u> | <u>36 mois</u> | € 72.628,48 | € 27.780,39 | € 100.408,87 |
| <u>3</u> | <u>42 mois</u> | € 72.628,48 | € 24.693,68 | € 97.322,16 |
| <u>4</u> | <u>48 mois</u> | € 72.628,48 | € 21.606,97 | € 94.235,45 |
| <u>5</u> | <u>54 mois</u> | € 72.628,48 | € 18.520,26 | € 91.148,74 |
| <u>6</u> | <u>60 mois</u> | € 72.628,48 | € 15.433,55 | € 88.062,03 |
| <u>7</u> | <u>66 mois</u> | € 72.628,48 | € 12.346,84 | € 84.975,32 |
| <u>8</u> | <u>72 mois</u> | € 72.628,48 | € 9.260,13 | € 81.888,61 |
| <u>9</u> | <u>78 mois</u> | € 72.628,48 | € 6.173,42 | € 78.801,90 |
| <u>10</u> | <u>84 mois</u> | € 72.628,48 | € 3.086,71 | € 75.715,19 |
| | (À partir de la date de la relative facture) | | | |

| | | | | |
|--|--------------|--------------------|--------------------|----------------------|
| | | | | |
| | TOTAL | €726.284,80 | €293.237,45 | €1.019.522,25 |

Les paiements susmentionnés doivent être assurés par les Billets à Ordre émis et signés par l'Acheteur et garanti par aval du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo.

A ce propos l'Acheteur doit émettre les susmentionnés Billets à Ordre et consigner les même dûment garanti par aval du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo.

En particulier, on précise que chaque Billet à Ordre sera déposé chez la Banque Domiciliaire, avec instruction de garder ces Billets à Ordre en base fiduciaire et les remettre à l'institut international chargé du forfaiting (le "Forfaiter") pour l'escompte en faveur de Tecnogroup contre présentation des documents comme établi, respectivement, au paragraphe 1), 2) 3) 4) et 5) comme prévu dans l'épreuve de la Lettre de dépôt fiduciaire ici jointe comme **Annexe A**).

ANNEXE A : Lettre de dépôt Fiduciaire

CE CONTRAT A ETE CONCLU EN TROIS EXEMPLAIRES ORIGINAUX

Les signatures des Parties sont expressément authentifiées par un Notaire Public à [•] et dûment apostillé.

Le...../.....

Pour l'Acheteur

Pour Tecnogroup International SHPK

Monsieur [•]

Monsieur [Paolo Pasi]

ANNEXE A

Lettre de dépôt Fiduciaire

(TEXTE DE LA LETTRE D'INSTRUCTIONS QUE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO DOIT ENVOYER A [•] ([•])
DONNANT INSTRUCTION A CETTE DERNIERE DE CONSERVER LE TRAITE/BILLET A ORDRE EN DEPOT
FIDUCIAIRE)

A :

[Banque Domiciliaire]

[•]

Messieurs,

on se réfère au contrat conclu le [•] (ci-après, "Contrat") entre **Tecnogroup International SHPK**, enregistrée dans le Registre des Entreprises de [•], avec code fiscal [•], dont le siège sociale est situé sur [•], à [•]([•]), valablement représentée par Monsieur [•], numéro de passeport [•] émis par la [•], en sa qualité de [•](ci-après, "Tecnogroup") et Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchandede la République du Congo, pour le compte du Complexe Halieutique de Boundji, valablement représentée par Monsieur [•],numéro de passeport [•] émis par [•], en sa qualité de [•](ci-après, l' "Acheteur"), pour un montant total de **€33.477.190,00** (Euro trente-trois millions quatre cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-dix/00) relatif à la fourniture des machines, matériels, équipements et accessoires ainsi pour les travaux de montage et de mise en service d'un complexe de production aquacole à Boundji dans la Basse Alima et d'une unité de production de farine de poissons dans le Kouilou en République du Congo, qui sera payé par l'Acheteur avec le remis de 32 (trente-deux)Billets à Ordre (ci-après désignés les "Billets") garanti par aval de le Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congoet qui seront escomptés en faveur de Tecnogroupparl'institut international chargé du forfaiting (ci-après le "Forfaiter").

Nous joignons dument les 32 (trente-deux)Billets mentionnés ci-dessous que nous souhaiterions que vous conserviez en dépôt fiduciaire :

I tranche, à paiement de le Etude de Faisabilité et du Plan Préliminaire :

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|----------------------|----------------|---------------|--------------------------------|
| 1 | 24 mois | € 1.270.998,40 | € 101.679,872 | € 1.372.678,272 |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | (À partir de la date de la relative facture) | | | |
|--|--|--|--|--|

II tranche, à paiement de les Plans, know-how et Plan Exécutif :

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|---|---------------|---------------|--------------------------------|
| 1 | 24 mois (À partir de la date de la relative facture) | €5.424.439,60 | € 433.955,168 | € 5.858.394,768 |

III tranche, à paiement de la première livraison des machines, matériels, transport et assurance sur transport :

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|--|-----------------------|----------------------|--------------------------------|
| 1 | 30 mois | € 1.413.985,72 | € 3.004.719,65 | € 4.418.705,37 |
| 2 | 36 mois | € 1.413.985,72 | € 540.849,54 | € 1.954.835,26 |
| 3 | 42 mois | € 1.413.985,72 | € 480.755,14 | € 1.894.740,86 |
| 4 | 48 mois | € 1.413.985,72 | € 420.660,75 | € 1.834.646,47 |
| 5 | 54 mois | € 1.413.985,72 | € 360.566,36 | € 1.774.552,08 |
| 6 | 60 mois | € 1.413.985,72 | € 300.471,97 | € 1.714.457,69 |
| 7 | 66 mois | € 1.413.985,72 | € 240.377,57 | € 1.654.363,29 |
| 8 | 72 mois | € 1.413.985,72 | € 180.283,18 | € 1.594.268,90 |
| 9 | 78 mois | € 1.413.985,72 | € 120.188,79 | € 1.534.174,51 |
| 10 | 84 mois | € 1.413.985,72 | € 60.094,39 | € 1.474.080,11 |
| | (À partir de la date de la relative facture) | | | |
| | TOTAL | €14.139.857,20 | €5.708.967,34 | €19.848.824,54 |

IV tranche, à paiement de la deuxième livraison des équipements, accessoires, transport et assurance sur transport :

| Billet à Ordre | Echéance de Paiement | Principal | Intérêts | Total des paiements dus (Euro) |
|----------------|----------------------|----------------|---------------|--------------------------------|
| 1 | 30 mois | € 1.191.561,00 | €2.532.067,15 | €3.723.628,15 |
| 2 | 36 mois | € 1.191.561,00 | € 455.772,08 | € 1.647.333,08 |
| 3 | 42 mois | € 1.191.561,00 | € 405.130,74 | € 1.596.691,74 |
| 4 | 48 mois | € 1.191.561,00 | € 354.489,40 | € 1.546.050,40 |
| 5 | 54 mois | € 1.191.561,00 | € 303.848,06 | € 1.495.409,06 |
| 6 | 60 mois | € 1.191.561,00 | € 253.206,71 | € 1.444.767,71 |
| 7 | 66 mois | € 1.191.561,00 | € 202.565,37 | € 1.394.126,37 |
| 8 | 72 mois | € 1.191.561,00 | € 151.924,03 | € 1.343.485,03 |
| 9 | 78 mois | € 1.191.561,00 | € 101.282,69 | € 1.292.843,69 |

| | | | | |
|-----------|--|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| 10 | 84 mois | € 1.191.561,00 | € 50.641,34 | € 1.242.202,34 |
| | (À partir de la date de la relative facture) | | | |
| | | | | |
| | TOTAL | €11.915.610,00 | €4.810.927,57 | €16.726.537,57 |

V tranche, à paiement des travaux de montage et de mise en service :

| <u>Billet à Ordre</u> | <u>Echéance de Paiement</u> | <u>Principal</u> | <u>Intérêts</u> | <u>Total des paiements dus (Euro)</u> |
|-----------------------|--|--------------------|--------------------|---------------------------------------|
| | | | | |
| 1 | 30 mois | € 72.628,48 | €154.335,50 | €226.963,98 |
| 2 | 36 mois | € 72.628,48 | € 27.780,39 | € 100.408,87 |
| 3 | 42 mois | € 72.628,48 | € 24.693,68 | € 97.322,16 |
| 4 | 48 mois | € 72.628,48 | € 21.606,97 | € 94.235,45 |
| 5 | 54 mois | € 72.628,48 | € 18.520,26 | € 91.148,74 |
| 6 | 60 mois | € 72.628,48 | € 15.433,55 | € 88.062,03 |
| 7 | 66 mois | € 72.628,48 | € 12.346,84 | € 84.975,32 |
| 8 | 72 mois | € 72.628,48 | € 9.260,13 | € 81.888,61 |
| 9 | 78 mois | € 72.628,48 | € 6.173,42 | € 78.801,90 |
| 10 | 84 mois | € 72.628,48 | € 3.086,71 | € 75.715,19 |
| | (À partir de la date de la relative facture) | | | |
| | | | | |
| | TOTAL | €726.284,80 | €293.237,45 | €1.019.522,25 |

Ces Billets ont été dument signés par l'Acheteur, garanti par aval du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, avec la relative date d'émission à compléter.

Nous confirmons par la présente que les Billets indiqués ci-dessus sont un instrument valide en vertu des lois et règlements de notre pays (y compris les lois et règlements relatifs aux billets à ordre et/ou lettres de change) et nous confirmons également que le montant des Billets qui sont en devise forte sont librement transférable en vertu des lois et règlements en vigueur dans notre pays et de la Réglementation des Changes, sans prélèvement ou retenue de toutes taxes présentes ou futures, ou impôts présents ou futurs, qui devra en tout état de cause être supporté par le débiteur.

De plus, nous confirmons que les Billets ont été signés pour et au nom de l'Acheteur par Monsieur [•], numéro de passeport [•] émis par [•], en sa qualité de [•], qui est dument habilité à ces fins et que les Billets ont été dument garanti par aval du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo.

En outre, nous confirmons que toutes les signatures sur les Billets sont des signatures authentifiées.

Nous confirmons également que les Billets, à compter de et au moment de son émission pour le

bénéficiaire, constitueront une obligation obligatoire, irrévocable, et inconditionnelle de la part de l'Acheteur et de la part du Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, en sa qualité de donneur d'aval/garant et que le détenteur des Billets ne pourra être tenu responsable de tout éventuel méfait ou violation de la part de Tecnogroupaux termes du Contrat.

En ce qui concerne ce qui a été mentionné ci-dessus et relativement au Contrat susmentionné nous vous confirmons que l'Acheteur a obtenu toutes les autorisations requises des autorités compétentes et nous vous autorisons par la présente irrévocablement à :

- 1) Compléter les Billets en insérant, en ce qui concerne la date d'émission et insérer la date d'échéance.
- 2) Remettre les Billets au Forfaiter pour l'escompte en faveur de Tecnogroup :
 - (A) En proportion du montant pour la **I tranche**, égal à **1.270.998,40 Euro**, à la présentation d'une copie de le Etude de Faisabilité et du Plan Préliminaire pour complexe de production de Tilapia et pour la production de farine de poisson, de la facture commerciale et de l'acceptation expresse par l'Acheteur de ces documents ;
 - (B) En proportion du montant pour la **II tranche**, égal à **5.424.439,60Euro**, à la présentation d'une copie de les Plans, know-how et Plan Exécutif pour complexe de production de Tilapia et pour la production de farine de poisson, de la facture commerciale et de l'acceptation expresse par l'Acheteur de ces documents ;
 - (C) En proportion du montant pour la **III tranche**, égal à **14.139.857,20 Euro**, à la présentation des documents de la première livraisonsuivants :
 - (a) 10 copies de la facture commerciale ;
 - (b) une copie du jeux de connaissance maritime ;
 - (c) une copie de la police d'assurance ;
 - (d) une copie de la liste de colisage ;
 - (e) une copie de la déclaration d'acceptation de marchandises en Italie, délivrées par l'Acheteur par son représentant ou par une agence indépendante de surveillance et de certification, relatif à l'objet de la première livraison (*i.e.* machines, matériels, transport et assurance sur transport pour complexe de production de Tilapia et pour la production de farine de poisson) ;
 - (D) En proportion du montant pour la **IV tranche**, égal à **11.915.610,00 Euro**, à la présentation des documents de la deuxième livraisonsuivants:
 - (a) 10 copies de la facture commerciale ;
 - (b) une copie du jeux de connaissance maritime ;
 - (c) une copie de la police d'assurance ;
 - (d) une copie de la liste de colisage ;

- (e) une copie de la déclaration d'acceptation de marchandises en Italie, établie par l'Acheteur par son représentant ou par une agence indépendante de surveillance et de certification, relatif à l'objet de la de la deuxième livraison (*i.e.* équipements, accessoires, transport et assurance sur transport pour complexe de production de Tilapia et pour la production de farine de poisson) ;
- (E) En proportion du montant pour la **V tranche**, égal à **726.284,80 Euro**, à la présentation des documents suivants:
 - (a) 10 copies de la facture commerciale ;
 - (b) procès-verbal de réception provisoire de l'installation signé par les deux parties à la fin des travaux de montage et de mise en service d'une unité de production de farine de poissons et du complexe de production halieutique de Boundji.

Il est bien entendu qu'avant de le consigner au bénéficiaire ou au Forfaiter sera votre obligation de nous communiquer l'effective échéance des Billets.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

Signée par : _____

Titre : _____

PROJET VALORISATION DE LA BASSE ALIMA

**MISSION D'ETUDE A OYO-OLLOMBO SUR L'IMPLANTATION D'UN CHANTIER
DE CONSTRUCTION NAVALE**

RAPPORT DE MISSION

Octobre 2012

INTRODUCTION

Dans le cadre du renforcement et de la modernisation des secteurs stratégiques du transport et de la pêche sur les cours d'eau du Congo, inscrits dans les objectifs et la stratégie du Projet Valorisation de la Basse Alima, il a été prescrit par Monsieur le Ministre d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, une mission de collecte d'informations utiles à la préféabilité et à la réalisation du projet de développement d'un centre de construction navale dans la zone économique et spéciale d'Oyo-Ollombo.

Ainsi, messieurs :

- **Gaston Gabriel ELLALY**, directeur du Projet Valorisation de la Basse Alima,
- **NGUYEN Duc**, coopérant vietnamien - consultant auprès de Monsieur le Ministre d'Etat, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande,

se sont rendus du 08 au 12 octobre 2012 à Oyo et Ollombo, zone choisie pour cette étude.

DEROULEMENT DE LA MISSION

Pour la recherche et le choix du site susceptible d'accueillir le chantier naval de construction de bateaux de transport et de pêche fluviale (en bois et en acier), dans la zone économique spéciale Ollombo - Oyo, précisément sur la rivière Como (affluent de l'Alima), l'équipe a couvert la région considérée en s'aidant de la carte géographique au 1/200.000, élaborée par le Centre de recherches géographiques et de production cartographique de la délégation générale à la recherche scientifique et technologique .

La carte montre que la Como coule presque parallèlement à la RN2, de la ville d'Ollombo jusqu'à quelques 2 Km avant la ville d'Oyo, lieu où elle vire à droite avant de se jeter dans l'Alima.

En amont du pont sur la Como (village Tsokia), la largeur de la Como semble plus étroite qu'en aval de ce pont.

Cette impression est corroborée par les informations recueillies auprès des transporteurs locaux sur la Como et l'Alima, qui renseignent que la profondeur de la Como en amont du pont serait comprise entre 6 et 8 mètres tandis qu'en aval du pont jusqu'à l'embouchure sur l'Alima, elle varierait de 13 à 14 mètres. La largeur varie de 30 à 50 mètres par endroits. Sur les bords de la Como poussent de nombreuses herbes aquatiques.

A bord d'une pirogue, l'équipe a travaillé sur la Como puis sur l'Alima, c'est-à-dire du pont de Tsokia au port d'Oyo, pour étudier de manière scrupuleuse les différentes rives des deux fleuves. De ce travail, l'équipe a retenu l'espace compris entre la droite du pont Tsokia et la droite de la Como comme site pouvant abriter un chantier naval parce qu'il présente les avantages suivants :

1. Sa limite supérieure est formée par les rives des deux cours d'eau : la Como au nord et l'Alima à l'ouest. La limite sur la Como fait environ 300 mètres de longueur, c'est la distance qui sépare le pont de Tsokia de l'embouchure de la Como sur l'Alima. Cependant, sur l'Alima, la limite peut être allongée à souhait. Mais nous n'aurons besoin pour le chantier naval que de 200 à 300 mètres, équivalent à une superficie de 6 à 9 hectares, dont la plus grande partie sera réservée au développement futur du chantier naval.

L'espace choisi présente un grand avantage pour la mise à l'eau des bateaux (en bois ou en acier) de tout tonnage.

2. Ce site est situé à côté de la route nationale No 2 ; ce qui est très commode pour le transport routier.
3. Il est situé à côté deux lignes électriques importantes : la ligne de moyenne tension Ollombo - Oyo et celle de haute tension qui traverse la zone du sud au nord.
4. Il est situé entre deux agglomérations importantes : Oyo et Ollombo, ce qui est très confortable pour la vie des ouvriers de l'usine : 2 Km d'Oyo et 10 Km d'Ollombo.

5. Ce site est situé dans une zone destinée à connaître un développement économique accéléré dans un avenir proche ; cette usine peut aider au développement de la capacité mécanicienne de la zone grâce à son atelier mécanique.
6. Sa source d'approvisionnement en bois sera la SOFIA située à environ 15 Km au sud du pont Tsokia.

Mais, cet emplacement présente aussi quelques inconvénients : Il faudra détruire quelques hectares de forêt inondée. L'espace ainsi acquis devra être ensuite remblayé (1 m de hauteur).

Au vu des avantages qu'il présente, l'équipe propose de choisir ce site pour installer le Chantier naval que l'on réalisera en plusieurs étapes :

Première étape :

Créer à partir du pont de Tsokia un espace de 3 à 4 hectares, ainsi constitué :

- prendre sur la rive droite de la Como : 150 à 200 m le long de la rivière,
- prendre sur la RN2 : 200 m le long de la route.

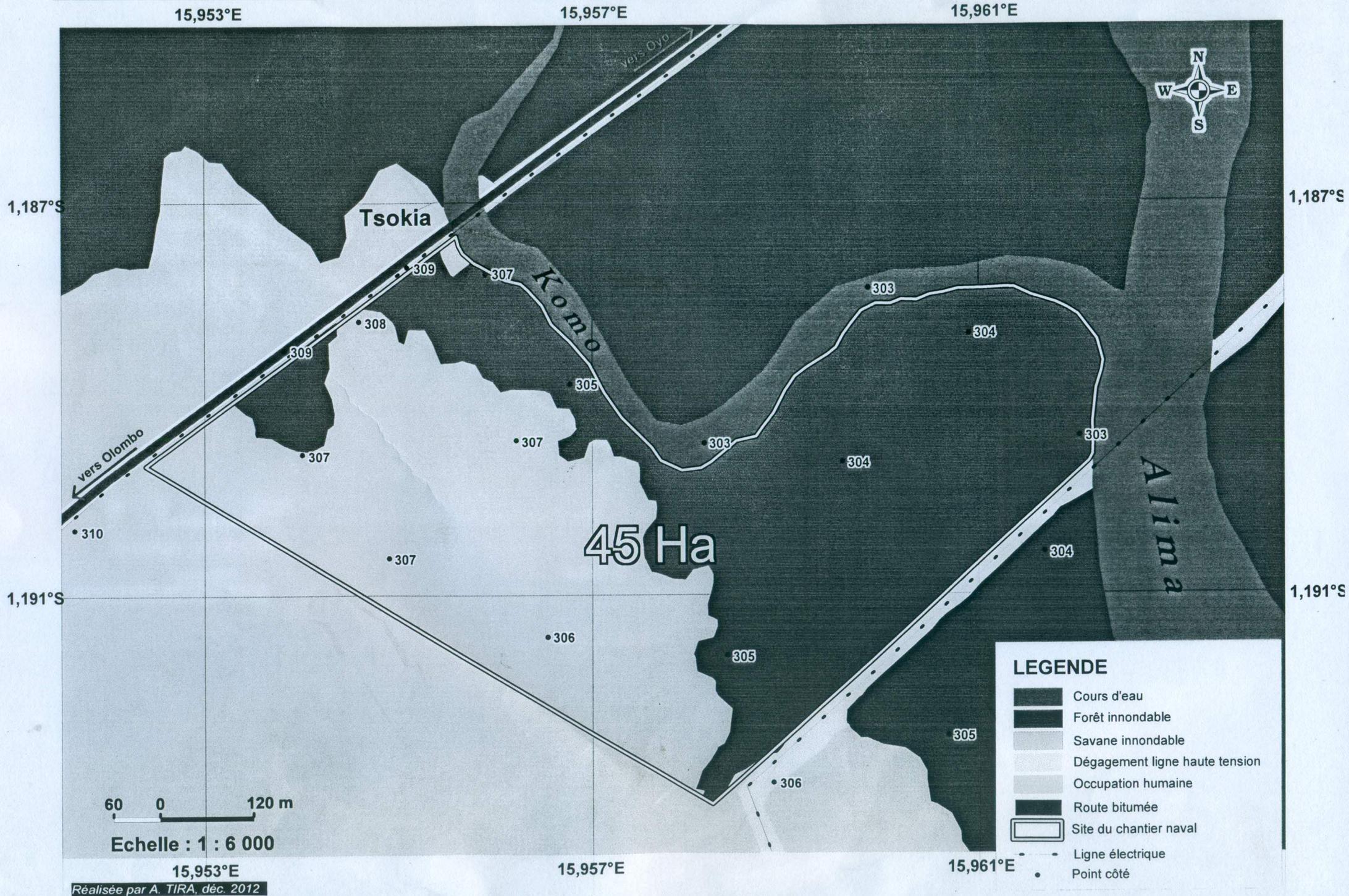
Le remplissage de cet espace nécessitera environ 60.000 à 80.000 m³ de terre.

Deuxième étape (période d'augmentation de la demande) : on pourra prolonger les limites jusqu'à l'embouchure de la Como sur l'Alima pour avoir une surface totale d'environ 6 à 8 hectares.

Le remplissage de l'espace rajouté prendra environ 60.000 à 80.000 m³ de terre. Ici, un avantage de taille : le lieu d'exploitation de la terre de remplissage est plus rapproché.

SUGGESTION

L'objectif de l'étude étant de faire une proposition du coût des installations à prévoir, il reste avant d'arriver à cette étape que soient réalisés les travaux de délimitation et de cartographie du site lesquels précèdent l'étude architecturale du futur chantier.



LEGENDE

- Cours d'eau
- Forêt inondable
- Savane inondable
- Dégagement ligne haute tension
- Occupation humaine
- Route bitumée
- Site du chantier naval
- Ligne électrique
- Point côté

II. Informations Générales

Identification du projet (1/2)

| | | | |
|--|--|----------------------------|--|
| <p>Identification du projet</p> <p>Nom du projet: <u>Valorisation de la Base Akima (création de l'indicateur nationale au Congo)</u></p> <p>Portée géographique du projet: <input checked="" type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> Multi Pays</p> <p>Dans le cas d'un projet multi-pays, indiquer le nom des pays participant au projet:</p> | | <p>Nom du projet</p> | |
| <p>Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Compensation Carbone <input type="checkbox"/></p> | | <p>Typologie de projet</p> | |
| <p>Parmi les 24 programmes de l'économie bleue, sélectionnés par les Ministres de l'environnement de la CCBC dans quel programme s'inscrit votre projet?</p> <p>1) Programme de développement de l'économie du transport durable sur le Bassin du Congo <input type="checkbox"/></p> <p>2) Programme de développement de l'économie du suivi hydrométéorologique et météorologique <input type="checkbox"/></p> <p>3) Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>4) Programme de l'économie de la pollution des plantes flottantes envahissantes <input type="checkbox"/></p> <p>5) Programme de l'économie de l'hydroélectricité <input type="checkbox"/></p> <p>6) Programme de l'économie de développement des systèmes d'irrigation et de drainage <input type="checkbox"/></p> <p>7) Programme de développement de l'économie de l'eau et de l'assainissement <input type="checkbox"/></p> <p>8) Programme de développement de l'économie des systèmes de gestion et de traitement des déchets solides déversés dans les cours d'eau et les océans <input type="checkbox"/></p> <p>9) Programme de développement de l'économie de traitement des eaux usées <input type="checkbox"/></p> <p>10) Programme de développement de l'économie de l'approvisionnement en eau potable <input type="checkbox"/></p> <p>11) Programme de l'économie de paiement pour services environnementaux (PSE) basés sur la gestion durable des eaux <input type="checkbox"/></p> | | | <p>Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (1/2)</p> |

II. Informations Générales

Identification du projet (2/2)

| Identification du projet | |
|---|--|
| Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet (2/2) | <input type="checkbox"/> 12) Programme de lutte contre les érosions <input type="checkbox"/> 13) Programme de développement de l'économie des mangroves <input type="checkbox"/> 14) Programme de développement de l'écotourisme et loisirs dans les zones humides, fluviales, côtières et estuariennes <input type="checkbox"/> 15) Programme de développement des mécanismes de veille sanitaire, phytosanitaire et environnementale <input type="checkbox"/> 16) Programme d'appui à la surveillance épidémiologique <input type="checkbox"/> 17) Programme de développement de l'économie des savoir-faire traditionnels aquatiques <input type="checkbox"/> 18) Programme de développement des compétences recherche scientifiques et innovations technologiques <input type="checkbox"/> 19) Programme de développement de la diplomatie de l'économie bleue <input type="checkbox"/> 20) Programme de développement de l'économie côtière et des écosystèmes insulaires dans le bassin du golfe <input type="checkbox"/> 21) Programme d'appui à la société civile et aux populations vulnérables (femme, jeunes, autochtones) <input type="checkbox"/> 22) Programme transversal de communications sensibilisation, information, éducation et Marketing <input type="checkbox"/> 23) Protection des populations des régions côtières aux événements extrêmes liés à l'eau <input type="checkbox"/> 24) Gestion durable des ressources hydrauliques |
| Localisation du projet | <p>Bouadi, rwa 070-011ombo</p> |
| Durée du projet | <p>Date de début du projet: A compter de la date signature du Contrat avec le Congo et l'Etat de Gabon projet: (étude de faisabilité, Cartographie du site de l'exécution).</p> <p>Si le projet est subdivisé en plusieurs phases, prière de fournir pour chacune d'elles les dates de début et de fin:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Implantation de l'écluse à Bouadi et de l'axe de transit de transit de transit 2. Construction du système de gestionnement de l'axe de transit 3. Formation des acteurs aquatiques à l'utilisation des techniques modernes de pisciculture. 4. Construction d'un système de gestionnement de l'axe de transit et commercialisation des produits |

II. Informations Générales

Identification du porteur de projet

| Porteur de projet | | |
|---|--|---|
| Nom et nature du porteur de projet (Entité Juridique) | 1) Entité(s) légale(s) portant le projet? ETAT CONGOLAIS 2) Dans l'hypothèse d'un projet multi-pays, quels sont les entités légales impliquées? Quelle(s) est(sont) la nature du(des) porteur(s) de projet? <input checked="" type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> ONG | |
| Point de contact du projet | Nom (Mr/Ms) : ELLALY Prénom : Gaston Gabriel Responsabilité : Coordonnateur | E-mail : edziba@gmail.com Mobile : 05 551 44 95 |
| Partenaire 1 du projet (si applicable) | Nom du partenaire : Paolo PASI Adresse du partenaire : Rruga wrani Pano, n°16 TIRANE Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : AMPION Jule | Position du point de contact : opérateur économique E-mail du point de contact : Mobile du point de contact : 05 551 5317 |
| Partenaire 2 du projet (si applicable) | Nom du partenaire : Alain MARZAL Adresse du partenaire : Rruga wrani Pano, n°16, TIRANE Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : AMPION Jule | Position du point de contact : opérateur économique E-mail du point de contact : Mobile du point de contact : 05 551 5317 |
| Partenaire 3 du projet (si applicable) | Nom du partenaire : Adresse du partenaire : Nom & Prénom du point de contact (Mr/Ms) : | Position du point de contact : E-mail du point de contact : Mobile du point de contact : |

II. Informations Générales

Contenu du projet (1/3)

Contenu du projet

A) Description du projet ?

En quoi consiste le projet proposé ? Le Porteur de Projet doit fournir une description claire et précise du projet (900 caractères - avec espace - maximum).

Par arrêté n° 2796/MO/PSP/CAB du 20 avril 2014, le gouvernement congolais avait décidé de créer une industrie nouvelle, de type structurante, dans une zone bien circonscrite, dénommée « Base Alima ». Cette initiative est au cœur de l'effort global entrepris pour promouvoir le développement et la croissance économique du Congo, en s'inspirant des méthodes qui ont fait leurs preuves dans les pays émergents asiatiques. En outre, elle répond à la politique de désenclavement de l'espace national et de mise en valeur des ressources locales pour un développement intégré. En raison de la particularité des matières premières de cette industrie : ressource naturelle limitée, disponibilité aléatoire, etc., le gouvernement a fait le choix de mettre en place une aquaculture moderne comme moyen de soutien à l'industrie à créer.

B) Enjeux du projet ?

En quoi le projet servira-t-il à l'un ou plusieurs des quatre enjeux du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (900 caractères - avec espace - maximum) :

- Enjeu 1 : Développer une activité économique durable supportant la transition économique du Bassin du Congo
- Enjeu 2 : Contribuer à la mise en œuvre des engagements du Bassin du Congo dans le cadre de l'Accord de Paris (Mise en œuvre des CDN)
- Enjeu 3 : Structurer la transition climatique du Bassin du Congo autour des 24 programmes sectoriels
- Enjeu 4 : Contribuer à l'intégration de la sous-région

Il s'agit de créer les conditions d'implémentation d'un ensemble de structures aquacoles industrielles comprenant : une écloserie, un système de grossissement de poissons (fermes aquacoles modernes) et un système de conservation (entrepôts frigorifiques) et de traitement de poissons et un centre de formation en entrepreneuriat coopératif qui offrira à la population les outils nécessaires à l'appropriation des techniques modernes de culture de poissons.

II. Informations Générales

Contenu du projet (2/3)

C) Objectifs du projet?

Quels sont les objectifs stratégiques du projet?

Quels sont les objectifs opérationnels du projet?

- Merci de bien vouloir déterminer d'un point de vue qualitatif et quantitatif, les objectifs attendus

(900 caractères - avec espace - maximum).

L'objectif du projet d'investissement est de répondre à l'opportunité et faire de l'aquaculture un des moteurs de l'économie nationale en la développant à l'échelle industrielle, avec l'implantation d'infrastructures de tailles conséquentes qui permettront de :

- combler le déficit local,

- faire du Congo un pays exportateur de poissons d'eau douce au niveau international

En somme le projet VBA se doit de dégager une forte rentabilité en maîtrisant l'ensemble de la chaîne: Écloserie → Grossissement → Transformation → Transport → distribution → Vente.

D) Populations cibles du projet

Quels sont les bénéficiaires directs (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné ?

Quels sont les bénéficiaires indirects (indiquer quelles typologies de population) et quantifier le nombre concerné (populations qui vont bénéficier du service ou de la valeur ajoutée générée par les bénéficiaires directs)?

(900 caractères - avec espace - maximum).

Les bénéficiaires directs du projet sont les actuels actifs de la pêche et de l'aquaculture de la Basse Alma - En effet le projet VBA installera des centres d'apprentissage en matière de science et de technologie qui permettront aux jeunes congolais d'avoir accès à un savoir de pointe en matière de reproduction, d'élevage et de traitement de poissons.

Du projet VBA, partira un savoir-faire sur le poisson et autres ressources halieutiques, qui diffusera à travers le territoire national, notamment dans les bassins de la Cuvette, du Kouilou marais et la Côte maritime.

II. Informations Générales

Contenu du projet (3/3)

E) Impacts du projet?

Quels sont les impacts attendus (quantitatifs et qualitatifs) du projet sur les principaux objectifs de la CCBC et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo?

1) Impacts généraux

- Impact sur la CDN
- Impact sur les ODD
- Impact sur l'intégration de la sous-région

2) Impacts spécifiques

- Impact Environnemental
- Impacts en matière d'Adaptation
- Impacts en matière d'Atténuation
- Impact social (inclusion, genre, renforcement de capacités...)
- Impact économique (emploi, croissance, leadership industriel africain...) et cohérence avec les stratégies macro-micro économiques nationale

(1700 caractères - avec espace - maximum).

Le projet VBA est le type de projet à effet multiplicateur que le Congo peut développer sans difficultés majeures. Partir d'une ressource locale identifiée ou potentielle (Cacao, pomme de terre, fruits, etc) pour bâtir une activité industrielle qui induise des secteurs industriels connexes, facilitera la création d'un secteur moderne et dynamique industriel national. L'espoir est que naissent dans la Bande Azaña, des agglomérations modernes vivantes de l'exploitation des ressources halieutiques comme au Assép.